

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

BRÈVES

CÔTE D'IVOIRE : LES 46 SOLDATS DÉTENUS AU MALI DE RETOUR

C'est l'épilogue d'une crise diplomatique aux multiples rebondissements. Les 46 soldats ivoiriens détenus au Mali depuis six mois ont atterri samedi 7 janvier à Abidjan, accueillis par le président Alassane Ouattara lors d'une cérémonie en présence de leurs familles et de l'armée nationale. Mais de nombreuses interrogations demeurent quant aux conditions de leur libération alors que les deux camps campent toujours sur leurs positions.

UKRAINE : ÉCHANGE DE PRISONNIERS AVEC LA RUSSIE

L'Ukraine et la Russie ont échangé dimanche 50 prisonniers chacune, à l'issue d'un accord salué par Kiev et Moscou. Sur le terrain, les combats se poursuivent au lendemain de la fin de la trêve de Noël décrétée unilatéralement par la Russie. Le 8 janvier, à la suite de négociations, 50 militaires russes, qui étaient en danger de mort pendant leur captivité, ont été libérés de la zone contrôlée par le régime de Kiev. L'Ukraine a confirmé l'information et a déclaré que la Russie avait libéré 50 militaires ukrainiens dans le cadre du même accord.

ARABIE SAOUDITE : IL N'Y AURA PAS DE LIMITES SUR LE NOMBRE DES PÈLERINS

L'Arabie saoudite n'imposera pas de limites sur le nombre de pèlerins cette année au hajj, prévu fin juin, a annoncé ce lundi un ministre saoudien après trois ans de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. «Le nombre de pèlerins reviendra à ce qu'il était avant la pandémie, sans aucune limite d'âge», a déclaré le ministre du hajj, Toufic al Rabiha, lors d'une conférence de presse à Ryad.

Rassemblées par JMN

Bénin : les résultats des législatives attendus



Photo: DR

Après le vote de dimanche dernier, les électeurs attendent les résultats.

JMN (source RFI)
Libreville/Gabon

APRÈS le vote dimanche comptant pour les législatives, les électeurs sont dans l'attente des résultats. Les Béninois étaient appelés à choisir les 109 nouveaux députés de l'Assemblée nationale parmi les candidats de sept partis

politiques, dont trois se réclamant de l'opposition.

Depuis sa création, les Démocrates, parti de l'ancien président Thomas Boni Yayi, participait à un scrutin pour la première fois. Pas encore de résultats ni de taux de participation, pour ce vote qui s'est néanmoins déroulé dans le calme. Pas encore de chiffre de

participation, à la mi-journée hier lundi. Les organisations de la société civile qui ont observé le déroulement du vote avaient annoncé une affluence faible dans la matinée. Elles avaient noté une amélioration dans l'après-midi, sans plus de précisions pour le moment. A Cotonou, il n'y avait pas de file d'attente, devant les bureaux de vote que RFI a pu voir

hier, mais plutôt des électeurs qui entraient et sortaient des centres, au compte-gouttes. Un homme venu assister au dépouillement évoque le découragement de certains inscrits, le contexte des dernières élections, tout en souhaitant que celles à venir soient de nouveau calmes et plus inclusives, « pour leur redonner le goût » de voter.

Guinée : Dadis Camara campe sur sa position

JMN (source RFI)
Libreville/Gabon

En Guinée, le procès du massacre du 28 septembre 2009 a repris ce lundi 9 janvier 2023. Celui qui dirigeait la junte à l'époque, Moussa Dadis Camara, a persisté dans sa ligne défense : ce jour-là, il n'a donné aucune instruction à ses troupes pour réprimer la manifestation de l'opposition.

Les comparutions de Moussa Dadis Camara se suivent et se ressemblent. Il répète la version, qu'il développe depuis son premier interrogatoire, continue de se dédouaner, décrit un gouvernement et une armée qu'il ne contrôlait pas totalement. Le 28 septembre 2009 ? Il était dans son

bureau, assure-t-il, et il n'a donné aucune instruction à ses troupes pour réprimer la manifestation de l'opposition. Dadis désigne le principal responsable du massacre selon lui : c'est Aboubacar Diakité, alias Toumba, son aide de camp à l'époque. Ce dernier qui a reconnu s'être rendu au stade. Pour le reste, l'ex-putschiste reste évasif, refuse d'aborder même certains éléments de l'histoire. « Je ne saurais répondre à cette question, maître », réplique-t-il plusieurs fois. Après les parties civiles, le tribunal demandera à la défense de poser des questions. Un moment très attendu par les Guinéens. La confrontation avec les avocats de Toumba s'annonce tendue, vigoureuse.



Photo: DR

L'ex chef de la junte campe sur sa ligne de défense.